

# Fonctionnaires: le gouvernement esquisse un geste sur la CSG, les syndicats déçus

Par [AFP](#) — 16 octobre 2017 à 18:20 (mis à jour à 23:15)



**Le gouvernement a annoncé lundi le report d'un an du plan de revalorisation des carrières des fonctionnaires conclu sous le quinquennat précédent et fait un geste sur la compensation de la hausse de la CSG, des mesures qui ont laissé les syndicats sur leur faim.**

La plupart d'entre eux se sont déclarés «déçus» ou «insatisfaits» à l'issue d'une réunion qui a duré 3h30, présentée comme un «rendez-vous salarial», avec leur ministre de tutelle Gérald Darmanin. «Les fonctionnaires et les agents sont les sacrifiés de ce gouvernement (...) Le ministre a exclu tout geste à ce stade sur le point d'indice», s'est indigné Baptiste Talbot, au nom de la CGT, premier syndicat de la fonction publique.

M. Darmanin a annoncé que la poursuite du plan de revalorisation des carrières des fonctionnaires (PPCR) serait reportée d'un an. Pour se justifier, il a fait état de «contraintes budgétaires» et du «coût» de ce plan de 4 milliards d'euros en année pleine «dont 82% ne sont pas financés», et de 11 milliards d'euros jusqu'en 2021 en années cumulées.

Le report devrait concerner près de 4,4 millions d'agents, selon l'entourage du ministre. L'ensemble des syndicats, même ceux qui n'avaient pas signé le PPCR (CGT, FO et Solidaires), redoutaient ce décalage dans le temps avec un effet négatif sur le pouvoir d'achat des agents, dont les cotisations retraite ont parallèlement augmenté.

Deuxième sujet majeur de la réunion, la compensation de la hausse de 1,7% de la CSG. Celle-ci a été «clarifiée et même améliorée», a estimé Mylène Jacquot (CFDT). Le ministre a confirmé qu'elle passerait par la suppression de cotisations: la Contribution exceptionnelle de solidarité (CES) de 1%, payée par une partie des agents publics, ainsi que la cotisation maladie de 0,75% pour les contractuels.

Une «prime compensatoire est également créée pour les agents» qui «sera versée en janvier 2018, calculée sur la moyenne de la rémunération 2017, et sera actualisée une fois, au 1er janvier 2019, sur la base de la rémunération 2018», selon le ministre. Cette prime concernera les nouveaux entrants, ce qui n'était pas le cas dans les scénarios envisagés jusqu'à présent par le gouvernement.

Des syndicats y ont vu une forme de prise en compte de la journée de mobilisation du 10 octobre qui avait vu des centaines de milliers de fonctionnaires défiler contre les choix du gouvernement les concernant.

### **- Au mérite -**

Toutefois, ils ont tous fait valoir que cette compensation ne valait pas augmentation du pouvoir d'achat, contrairement aux promesses du président Emmanuel Macron. «Un quinquennat dure cinq ans», a répondu M. Darmanin, en assurant que le pouvoir d'achat serait augmenté «pas par des mesures générales, mais par des mesures fondées sur le mérite».

Le ministre a confirmé le gel du point d'indice, qui sert au calcul de la rémunération des fonctionnaires, en 2018, ainsi que l'instauration d'un jour de carence pour les agents (arrêt maladie rémunéré à partir du deuxième jour, NDLR), qui n'est pas compensé par leurs employeurs, contrairement au secteur privé.

«Nous sommes profondément déçus puisqu'il n'y a pas de mesures nouvelles», a réagi Bernadette Groison (FSU). «Nous voulions parler salaire» et «amélioration du pouvoir d'achat des agents (...) Le gouvernement n'a pas répondu à ces attentes».

«On est globalement insatisfait», a renchéri Christian Grolier (FO), qui n'a pas exclu «une nouvelle mobilisation», déjà souhaitée par la CGT et Solidaires.» Ce qui est à l'ordre du jour, c'est le prolongement de la journée» du 10 octobre, a déclaré Baptiste Talbot (CGT).

Pour Denis Turbet-Delof (Solidaires), «M. Darmanin n'a pas souhaité répondre positivement aux attentes des agents de la fonction publique. Il faudra qu'il en tire les leçons comme nous, nous allons en tirer les leçons».

Les syndicats dénoncent unanimement le «tour de passe-passe mensonger» de l'exécutif qui affirme que leur pouvoir d'achat a augmenté de 2% en moyenne en 2016 et de 4% en 2017. Ils s'insurgent aussi contre les 120.000 suppressions de postes annoncées par le gouvernement d'ici 2022.